

MODERNISATION DE LA PRODUCTION PORCINE : LES LIMITES ÉCONOMIQUES AU PROCESSUS DE RATIONALISATION DE L'ÉLEVAGE PORCIN

No 8003

F. COLSON

I.N.R.A. Laboratoire d'Études Économiques sur les I.A.A., Chemin de la Géraudière 44072 NANTES Cédex

La situation de la production porcine française s'est dégradée régulièrement au cours de la période de réalisation du 7^e plan. La consommation intérieure totale (C.I.T.) continuait à progresser au rythme de 3,5 % par an pour 1974-1978, comme sur la période précédente, alors que le rythme d'accroissement de la production intérieure totale fléchissait pour se limiter à un taux annuel de 2,4 % en volume. Le taux d'auto-approvisionnement de la production nationale se détériorait à nouveau, de 87 % à 83 % atteignant en 1978 le taux record de 1969, mais avec un déficit de 300.000 tonnes contre 233.000 tonnes en 1969.

La dégradation du potentiel de production nationale doit être attribuée, pour une grande partie, aux distorsions de concurrence engendrées par les montants compensatoires monétaires, dont le maintien prolongé a fortement pénalisé les producteurs français.

Mais pour bien comprendre le ralentissement constaté de la production porcine en France depuis 1975, il est nécessaire d'observer l'évolution des structures de production depuis la mise en place du plan de rationalisation en 1970, pour analyser ensuite les limites économiques au processus de rationalisation de la production porcine.

I - UNE PRODUCTION PORCINE INTENSIVE MISE EN OEUVRE DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

L'observation de l'évolution des structures de production ne peut se limiter à l'étude de la dimension des ateliers d'élevage porcin, elle doit également prendre en compte la place de ces élevages dans les exploitations agricoles.

11 - Évolution de la dimension des élevages porcins

On observe un accroissement progressif de la taille moyenne des ateliers de production qui passe de 14 porcs en 1969 à 19 porcs en 1972 et 25 porcs en 1977. Cet accroissement est le fait des élevages de plus de 100 porcs, en nombre relativement stable (25.000 producteurs), qui voient leur production s'accroître, tandis que les élevages de moins de 50 porcs disparaissent au rythme de 7 % par an, soit un taux double du taux annuel de disparition des exploitations agricoles en France.

La restructuration de la production porcine peut être caractérisée par trois tendances qui se confirment depuis plusieurs années.

a) Un développement limité des grands élevages

Les élevages de 1.000 porcs (1) et plus sont peu nombreux ; au nombre de 508 au 1.12.78 ils représentaient seulement 9 % du cheptel national,

Les ateliers naisseurs de plus de 200 truies, au nombre d'environ 150 ne détenaient que 4 % du cheptel truie, et les ateliers de plus de 1.000 porcs engrais (de 50 kg et plus) d'un nombre équivalent détenaient à cette même date 5 % des porcs à l'engrais.

(1) Un élevage naisseur engraisseur atteint les 1.000 porcs présents à partir de 150 truies en production.

Au 1.12.78, en Bretagne, les élevages de 200 truies et plus, au nombre de 48 ne détenaient que 3 % du cheptel reproducteur breton (moyenne d'élevage de 330 truies) ; et les élevages de 1.000 porcs charcutiers et plus, au nombre de 51 logeaient à cette date 4 % des porcs à l'engrais (moyenne d'élevage de 1.350 porcs de 50 kg et plus).

b) **Les petits ateliers, en diminution constante restent cependant nombreux et continuent à jouer un rôle important dans la production des porcelets.**

Au 1^{er} décembre 1978, 90.500 éleveurs de moins de 20 truies détenaient encore 35 % du cheptel national avec 416.000 truies. A cette même date, 300.000 agriculteurs logeaient moins de 10 porcs à l'engrais soit, avec 15 % du cheptel l'équivalent de l'autoconsommation ; pendant que 21.500 ateliers de 10 à 99 porcs assuraient le logement de 17 % du cheptel à l'engrais (leur disparition brutale entraînerait un doublement du déficit national).

L'analyse régionale met en évidence des différences très importantes, puisque dans de nombreuses régions le cheptel détenu dans les élevages de moins de 20 truies représente plus de la moitié du cheptel reproducteur régional, en particulier pour Midi-Pyrénées, Aquitaine, Auvergne, Limousin, Basse Normandie.

TABLEAU 1
LES ÉLEVAGES TRUIES DE PETITE DIMENSION DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS AU 1.12.1978

	% DU CHEPTEL TRUIE RÉGIONAL DÉTENU DANS LES ÉLEVAGES DE MOINS DE 20 TRUIES	NOMBRE D'ÉLEVAGES DE 5 A 19 TRUIES
Région parisienne	2 %	—
Champagne	34 %	194
Lorraine	55 %	928
Alsace	29 %	184
Nord	30 %	4.266
Picardie	44 %	906
Haute Normandie	39 %	542
Basse Normandie	61 %	1.300
Bretagne	21 %	8.325
Pays de la Loire	46 %	1.781
Poitou Charente	54 %	714
Centre	51 %	1.182
Auvergne	64 %	1.390
Limousin	74 %	999
Aquitaine	64 %	2.542
Midi-Pyrénées	53 %	3.287
Franche Comté	76 %	160
Bourgogne	51 %	802
Rhône Alpes	42 %	721
Languedoc	5 %	—
Provence - Côte d'Azur	11 %	68
Corse	98 %	172
TOTAL France	35 %	30.472

Dans toutes les régions traditionnellement productrices de porcs, les élevages de 5 à 10 truies semblent pouvoir constituer encore aujourd'hui une base de développement de la production porcine.

c) Les élevages de taille moyenne ont réalisé l'essentiel du processus de modernisation de la production porcine.

L'accroissement de la production intérieure depuis 1969 a surtout été le fait des élevages qui ont aujourd'hui de 20 à 100 truies et de 200 à 1.000 porcs logés.

Les élevages de 20 à 100 truies, au nombre de 16.500, détenaient 54 % du cheptel truie au 1.12.78, alors qu'au 1.12.70, 14.000 éleveurs de 20 à 100 truies ne détenaient que 32 % du cheptel.

Au 1.12.78, 5.800 élevages de 200 à 999 porcs à l'engrais détenaient 45 % des porcs charcutiers.

Contrairement aux idées couramment admises, la place prépondérante prise par la Bretagne dans la production française n'est pas le fait des grands élevages mais bien des élevages de taille moyenne de 20 à 100 truies, et de 100 à 1.000 porcs logés.

TABLEAU 2
RÉPARTITION DU CHEPTEL TRUIE AU 1.12.77
EN FONCTION DE LA TAILLE DES ATELIERS EN BRETAGNE ET HORS BRETAGNE

TAILLE / ÉLEVAGE		1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et +	TOTAL
Bretagne			20,4					
	— Nombre d'élevages	10,4	5,8	4,2	5,7	2,4	0,4	28,9
	— Nombre de truies	23,9	37,6	55,9	184,1	161,6	58,3	521,4
	— % du cheptel truie	5	7	11	35	31	11	100
H. Bretagne			82,5					
	— Nombre d'élevages	56,3	16,2	10	7,5	1,4	0,3	91,8
	— Nombre de truies	115,7	104,3	133,5	217,1	93	85,8	739,4
	— % du cheptel truie	15	14	18	29	12	12	100
— % de truies en Bretagne		17 %	26 %	29 %	46 %	63 %	40 %	41 %

Unité : 1.000 élevages
1.000 truies

Source : SRSA Rennes

TABLEAU 3
RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCS A L'ENGRAS (50 KG ET PLUS) AU 1.12.77
EN FONCTION DE LA TAILLE DES ATELIERS EN BRETAGNE ET HORS BRETAGNE

CLASSE DE TAILLE		1-4	5-19	20-49	50-99	100-199	200-399	400-999	1.000 +	T
Bretagne	E	23	5,4	1,8	1,5	1,9	2,6	0,7	ξ	37
	P.C.	40,7	52,3	57,4	106,4	280,8	731,4	371,6	42,2	1 683
	% P.C.	2	3	3	7	17	44	22	2	100
H. Bretagne	E	282,8	31,2	5,8	3,3	2,9	2,1	0,7	0,1	328,7
	P.C.	509,2	252,7	182,6	242,4	396,7	573,5	383,7	189,8	2 730
	% P.C.	18	9	7	9	14	21	14	7	100
% des porcs en Bretagne		7 %	17 %	24 %	30 %	41 %	56 %	49 %	18 %	38 %

Unité : 1.000 élevages
1.000 porcs

Source : SRSA Rennes

La taille des élevages s'accroît avec la surface des exploitations.

Contrairement aux affirmations habituelles, la production porcine n'est pas, ou très peu une production hors sol, puisque seulement 4 % du cheptel est détenu dans des exploitations de moins de 1 ha (6 % des exploitations de cette classe). La taille des élevages a d'ailleurs tendance à croître avec la dimension des exploitations.

TABEAU 4
RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN EN FONCTION DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

CLASSE DE SURFACE	% D'EXPLOITATION ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS)	% DU CHEPTEL PORCIN NATIONAL 1 PORC	% D'EXPLOITATION DE CHAQUE CLASSE AYANT AU MOINS AYANT DES PORCS	TAILLE MOYENNE D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS
0 - 1 ha	11 %	4 %	6 %	48 porcs
1 - 10 ha	31 %	9 %	24 %	10 porcs
10 - 20 ha	22 %	22 %	50 %	18 porcs
20 - 50 ha	26 %	50 %	55 %	30 porcs
50 - 100 ha	8 %	11 %	45 %	27 porcs
100 ha et +	2 %	4 %	38 %	45 porcs
	100 %	100 %	38 %	23 porcs

Source : SCEES 1974

12 - Des systèmes de production différents

Ces différents types d'élevages ne peuvent s'analyser comme une répartition moyenne dont la taille aurait tendance à croître régulièrement, supposant ainsi la supériorité absolue des grands élevages qui bénéficieraient des fameuses "économies d'échelle". Il s'agit en fait de sous-ensembles distincts correspondant à des systèmes de production différents qui possèdent chacun une rationalité propre dans le mode de fonctionnement de l'atelier porcine et de son insertion dans l'ensemble de l'exploitation agricole.

Si les limites de taille entre ces deux types d'élevages demeurent floues, il est cependant possible de caractériser chacun des systèmes de production.

Une production en grands élevages avec salariés

Les élevages industriels liés aux entreprises laitières ou fonctionnant sur la récupération des eaux grasses sont en nette régression.

Par contre, un petit nombre d'agriculteurs, notamment en Bretagne, ont mis en place, au début des années 1970, des aleviers naisseurs-engraisseurs de grande dimension (de 250 à 1.500 truies). Mais les avantages obtenus dans la diminution du coût de construction des bâtiments et de l'approvisionnement en aliment du bétail sont fortement contrecarrés, d'une part par la hausse rapide des salaires et les difficultés à obtenir un financement avantageux (prêts bonifiés et super bonifiés), d'autre part par l'accroissement spectaculaire des risques sanitaires.

Si la vogue des très grands élevages semble maintenant définitivement terminée, on rencontre cependant un certain nombre d'éleveurs qui franchissent le seuil des 100 truies pour pouvoir embaucher un salarié permanent et ainsi améliorer leur condition de travail et de vie.

Une production "autarcique", économe en facteurs de productions achetés à l'extérieur des exploitations.

Elle s'appuie sur l'utilisation des vieux bâtiments et privilégie l'alimentation des truies à partir des produits provenant de l'exploitation.

Quelques études récentes montrent l'intérêt que représente, pour un grand nombre d'éleveurs, le fait de conserver dans de vieux bâtiments un petit cheptel porcin financé sur la trésorerie de l'exploitation. Elles soulignent le problème des conditions de travail qui sont parfois plus pénibles qu'avec des bâtiments neufs, mais aussi celui de la considération sociale liée à ce type d'élevage souvent présenté comme rétrograde et archaïque.

Une production intensive paysanne

Elle correspond à la construction de bâtiments neufs dans des exploitations de taille moyenne, ayant en général une double spécialisation porcs et bovins. Le travail est assuré par la main d'œuvre familiale et l'alimentation des animaux est achetée pour la plus grande partie aux entreprises d'aliment du bétail.

Ce type de production, qui assure aujourd'hui la majeure partie de l'élevage porcin, a bénéficié de la totalité des aides de l'Etat pour rationaliser la production porcine. Il est nécessaire de le caractériser avec plus de précision.

13 - Une double spécialisation porcine et bovine

La classification des exploitations à partir de leur orientation technico-économique permet d'apprécier le mouvement de spécialisation des exploitations porcines.

Une étude (1) sur les mouvements d'exploitation entre 1970 et 1975 montre que l'OTE "porcine" (n° 448) fait partie, avec les OTE "agriculture générale" et "ovins-caprins" des seules OTE en expansion.

Le nombre d'exploitants de cette OTE augmentent de 15.372 en 1970 à 16.167 en 1975, où il représente 1,2 % du nombre total des exploitations. Parallèlement, les gains de productivité y sont très importants puisqu'ils sont estimés à 70 % en 5 ans.

Mais cet accroissement du nombre des exploitations spécialisées porc correspond à des changements très importants dans l'orientation des exploitations puisque sur 15.372 exploitations en 1970, 3.438 disparaissent, 5.371 changent d'OTE et seulement 6.563 conservent la même OTE en 1975. Parmi les 16.167 exploitations de l'OTE en 1975, 440 seulement sont des exploitations nouvelles, alors que 9.164 proviennent d'autres OTE, en particulier les OTE "bovin-porc-volaille" pour 1.675 exploitations "bovin-lait" pour 906 exploitations.

TABLEAU 5
RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ET CHEPTEL PORC ET BOVIN
SELON LA TAILLE DE SAU EN BRETAGNE AU 1.12.78

CLASSE DE SAU	EXPLOITATION AYANT 1 PORC +		PORCS		TRUIES		BOVINS		VACHES	
	Nombre	%	taille moyenne	% du cheptel	taille moyenne	% du cheptel	taille moyenne	% du cheptel	taille moyenne	% du cheptel
Moins de 5 ha	2.943	6,8	18	1	2	1	2	0,5	2	1
5 à 9 ha	4.684	10,9	35	4	4	4	9	3	6	4
10 à 19 ha	15.666	36,4	77	28	10	31	23	29	13	31
20 à 29 ha	13.422	31,2	111	34	12	33	35	38	20	41
30 à 39 ha	3.846	8,9	189	17	20	15	47	15	22	13
40 ha et +	2.425	5,6	274	15	32	15	68	13	28	10
TOTAL	42.986	100 %	100	100 %	12	100 %	28	100 %	15	100 %

(1) GORECKI-LEROY - La spécialisation croissante des exploitations - Cahiers Statistique Agricole n° 46 - Mai-Juin 1979.

Cette spécialisation croissante des exploitations ne doit cependant pas masquer le fait que la grande majorité de la production porcine est encore réalisée dans des exploitations ayant une double spécialisation porcine et bovine (1).

Cette double spécialisation est aussi le fait des éleveurs qui ont investi récemment.

L'enquête CTGREF sur les effets du plan de rationalisation dans les Côtes du Nord réalisée auprès de 3.165 éleveurs ayant construit des "bâtiments porcs" depuis 1966 met en évidence la place prépondérante des exploitations avec une double spécialisation porc-bovin dans le développement de la production porcine.

TABLEAU 6
DIMENSIONS DES ÉLEVAGES PORCS ET BOVINS DES EXPLOITATIONS AYANT CONSTRUIT
DES BATIMENTS PORCS DE 1966 A 1975 DANS LES COTES DU NORD

SPÉCIALISATION	PORCINS	PORCINS BOVINS	AUTRES	TOTAL
Nombre d'exploitations	8 %	91 %	1 %	3.165
Effectif truies	14 %	84 %	2 %	110.313
Effectif porcs à l'engrais	16 %	82 %	2 %	483.543
Effectif moyen :				
— porcins	60 T	32 T	49 T	35 T
— porcs	293 T	138 P	314 P	153 P
— bovins	—	32 B	16 B	30 B

Source : CTGREF Rennes.

Ces informations statistiques permettent de voir que les éleveurs spécialisés en production porcine, et ne faisant que du porc sont donc en nombre relativement très limité, même parmi les agriculteurs les plus jeunes.

Elles montrent aussi que les exploitants intéressés à la production du porc possèdent en moyenne un nombre de bovins supérieur aux animaux entretenus par les non producteurs de porc.

La production porcine qui demande des investissements importants par unité de travail, se trouve donc encore très liée à la production laitière ; cette dernière permettant, dans un grand nombre de cas d'assurer la trésorerie courante de l'exploitation.

14 - Rôle des groupements de producteurs dans la modernisation de la production porcine

En devenant à partir de 1970 le canal quasi-exclusif des aides publiques aux éleveurs, les groupements vont servir de "tuteur" au modèle de production porcine intensive. Ils assurent l'encadrement technique des éleveurs, proposent des plans-type de bâtiment, réalisent une mise en marché et une commercialisation des porcs à la qualité.

Sur la période 1969-1974, les groupements de producteurs de porc avaient connu une croissance très rapide tant en nombre d'adhérents (en passant de 17 à 31.000) qu'en production contrôlée (de 120.000 truies en 1969 à 596.000 truies en décembre 1974). Par contre, depuis quatre ans on observe un très net tassement du développement des groupements puisque le nombre de leurs adhérents régresse à 24.000 (soit 15 % des naisseurs et 5 % des engraisseurs) alors que le cheptel truie détenu passe à 583.000 truies. La part de la production organisée progresse lentement de 42 à 46 % du cheptel national du fait de la régression rapide de la production hors groupements.

Les Unions Régionales de groupements de producteurs annoncent des chiffres plus importants avec 32.000 adhérents en 1977 qui contrôlent 62 % du cheptel reproducteur et commercialisent 57 % des porcs charcutiers.

(1) Les nouvelles orientations technico-économique des exploitations (O.T.E.X. définition C.E.E.) montre pour la Bretagne que l'"OTEX porc" (n° 51) avec 1.809 exploitations ne détient que 19 % du cheptel régional avec en moyenne par élevage 40 truies, 480 porcs, 15 bovins ; alors que l'"OTEX autre élevage" avec 7.291 exploitations détient 33 % du cheptel régional avec en moyenne par élevage 18 truies, 210 porcs, 35 bovins.

Ces estimations différentes confirment cependant l'importance des groupements en Bretagne qui représentent 60 % de la production organisée. Elles convergent également pour souligner l'impact des groupements auprès des élevages de moyenne et grande dimension.

TABEAU 7
PART DE LA PRODUCTION ORGANISÉE EN FONCTION DE LA TAILLE DES ATELIERS,
EN BRETAGNE ET HORS BRETAGNE AU 1.12.77
(en % du cheptel de chaque classe de taille)

CLASSE DE TRUIE		1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100 ET +	T. MOY. ELEVAGES GROUPEM.
% truies en groupement	Bretagne	7	16	26	79	90	83	38 T
	H. Bretagne	3	10	24	38	51	53	25 T

CLASSE DE PORCS A L'ENGRAIS		1-4	5-19	20-49	50-99	100-199	200-399	400-999	1 000 +	T. MOY. ELEV. GROUP.
% porcs en groupement	Bretagne	14	17	36	64	70	89	84	83	136 P.
	Hors Bretagne	1	5	14	26	39	40	41	28	84 P.

Sources : SRSB Bretagne

Ces tableaux mettent en évidence une relation entre l'accroissement de la taille des ateliers et la part des adhérents aux groupements. Ils permettent de souligner les difficultés des groupements à organiser la production hors de la Bretagne où ils ne contrôlaient en décembre 1977 que 25 % de la production de porcs charcutiers et 30 % du cheptel reproducteur.

II - LES LIMITES ÉCONOMIQUES AU PROCESSUS DE RATIONALISATION DE L'ÉLEVAGE PORCIN

Pour comprendre les raisons de la stagnation de la production porcine française depuis 1974, il importe d'analyser l'évolution des performances d'élevages et la modification des structures de production qui en ont été la cause.

21 - Une amélioration régulière des performances d'élevage pour l'ensemble du cheptel reproducteur

Le volume de la production porcine française a continué à croître lentement malgré une diminution régulière du cheptel truie en production de décembre 1974 à décembre 1978 de 14 % (soit — 4 % par an). Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à un fort accroissement de la productivité du cheptel truie, qui semble avoir progressé de 2,5 porcelets produit par truie et par an de 1970 à 1978 (soit 0,3 porcelets supplémentaires par an) (1). Cette amélioration des performances d'élevage pour l'ensemble du cheptel est comparable à celle enregistrée pour un échantillon de 183 élevages ou gestion technique de 1972 à 1978 qui gagne 2,3 porcelets en 6 ans (passant de 17,6 à 19,9 porcelets sevrés par truie productive et par an). L'accroissement des performances est certes la conséquence de la disparition des élevages les moins performants, mais aussi d'une amélioration des résultats obtenus dans tous les élevages, y compris ceux de plus petite dimension, en particulier par une diminution de l'âge au sevrage.

Parallèlement, si l'on a pu observer une amélioration rapide des performances d'engraissement de 1970 à 1973, cette tendance s'est fortement ralentie depuis 1974 (2). L'état sanitaire du cheptel et les conditions d'hygiène (notamment la surcharge des bâtiments) paraissent actuellement les principaux facteurs limitant le progrès des performances d'engraissement.

(1) Le nombre de porcs élevés par truie en production passe de 13,9 en 1970 à 16,6 en 1978, quand on considère la PIT et de 11,9 à 14,4 quand on prend en compte la PIC (d'après les chiffres du SCESS).

(2) Évolution des performances et des techniques en production porcine - A. LEFLOND - Mémoire ENSAR 1979.

22 - Un net ralentissement du processus de modernisation et une forte diminution du nombre des ateliers porcins de taille moyenne

L'analyse du nombre de truies et de porcs à l'engrais détenus dans les différentes classes de taille, à trois périodes différentes permet de comprendre les raisons de la stagnation de la production française depuis la crise de 1974.

TABLEAU 8
ÉVOLUTION DU CHEPTEL TRUIE DÉTENU DANS LES DIFFÉRENTES CLASSES DE TAILLE
AU 1.12.70, 1.12.74 ET 1.12.78

CLASSE DE TRUIES		0-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200 et +	TOTAL
1970		333	326	253	344	102	16	6	1.382
1974		218	198	280	396	200	71	31	1.396
1978		124	111	181	377	271	82	50	1.196
% variation annuelle	74/70	- 10 %	- 12 %	+ 2,6 %	+ 3,5 %	+ 18,4 %	+ 45 %	+ 51 %	+ 0,1 %
	78/74	- 13 %	- 13 %	- 10 %	- 1 %	+ 8 %	+ 4 %	+ 13 %	- 4 %

Unité : 1.000 truies

Source : SCEES

1974 marque une rupture, d'une part dans le taux de croissance des ateliers de plus de 50 truies qui passe d'un rythme annuel de 25 % sur 74/70 à 8 % sur 78/74, d'autre part pour l'évolution des ateliers de 10 à 19 truies qui s'effondrent en perdant 99.000 truies en quatre ans. Par contre, le rythme de disparition des plus petits élevages (de 1 à 9 truies) ne fait que s'accroître sensiblement après 1974, en passant d'un rythme annuel de disparition de 11 % à un taux de 13 %

TABLEAU 9
VARIATION DU CHEPTEL TRUIE DÉTENU DANS DIFFÉRENTES CLASSES DE TRUIES

CLASSE DE TRUIE	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et +	TOTAL
Variation 74/70	- 243	+ 27	2 52	+ 139	+ 14
78/74	- 181	- 99	- 19	+ 111	- 200

Unité : 1.000 truies

Sources : SCEES

La croissance ralentie des élevages de 50 truies et plus, s'est trouvée incapable de compenser la disparition des petits élevages (comme cela s'était passé dans la période précédente), à partir du moment où le cheptel des élevages de taille moyenne diminue à un rythme rapide.

Il est possible d'observer un phénomène analogue pour les porcs à l'engrais où les ateliers de 100 à 199 porcs connaissent de 74 à 78 une diminution du cheptel de 7 % par an après avoir connu une croissance rapide de 1970 à 1974. Le cheptel des élevages de 1 à 19 porcs fait l'objet d'une diminution régulière, sur les deux périodes de 7 % par an.

Les seuils de 20 truies et 200 porcs observés dans l'évolution du cheptel, sont à mettre directement en relation avec les critères minimum retenus dès 1970 pour les aides du plan de rationalisation (24 truies et 200 porcs à l'engrais). Parallèlement, les élevages adhérents des groupements de producteurs qui bénéficient de l'intégralité des aides publiques (caisse de péréquation, aide sanitaire, encadrement technique, etc.) ont dans leur majorité des tailles plus élevées ainsi, au 1.12.77, la part de la production des groupements de producteurs était déjà fortement concentrée puisque les élevages de 20 truies et plus représentaient 88,2 % des truies en groupement, et les élevages de 200 porcs et plus, 72 % des porcs à l'engrais (source SCEES).

L'action du plan de rationalisation de la production porcine s'est révélée efficace de 1970 à 1974, elle a permis d'accroître la capacité de production des élevages de 20 truies et plus

de 191.000 truies et des ateliers de 200 porcs et plus de 1.024.000 porcs présents. Par contre, depuis 1974, les aides de l'Etat n'ont entraîné en décembre 1978 qu'un accroissement de capacité de production de 92.000 truies et 226.000 porcs présents.

La stagnation de la production nationale, conséquence de la conjoncture (prix du porc et de l'aliment), a pour origine les difficultés rencontrées pour poursuivre la modernisation accélérée des élevages de porcs commencée en 1970. Ces observations sur l'évolution des structures de production, nous conduisent donc à analyser les limites économiques du modèle dominant de production porcine intensive, limites mises en évidence par la prolongation de la crise économique depuis 1974.

23 - Une grande variabilité des revenus et des coûts en production porcine

Les résultats obtenus par les éleveurs de porcs sont avant tout caractérisés par leur diversité. Un certain nombre de producteurs réalise un revenu important alors que d'autres ne semblent pas en mesure d'améliorer notablement leur niveau de vie.

De nombreuses études (1) mettent en évidence la très grande variabilité des coûts de production d'un élevage à l'autre. Elles montrent que le prix de revient n'est pas affecté favorablement ou défavorablement par la dimension des élevages, seule sa structure varie.

Les variations de revenu sont pour une grande part imputables à la variabilité des résultats techniques les plus importants, la prolificité des truies et l'indice de consommation des porcs charcutiers.

Mais, la productivité des truies apparaît très peu liée à la dimension des élevages (seule la liaison taille-âge au sevrage est significative). De la même façon il ne semble pas avoir de corrélation étroite entre la taille des élevages et les performances d'engraissement des porcs charcutiers.

En effet, l'accroissement de la taille des ateliers de production est souvent allé de pair avec une augmentation des risques sanitaires. Les précautions prises sont certes plus importantes que dans la majorité des élevages mais elles deviennent insuffisantes pour mettre le cheptel définitivement à l'abri des épidémies, d'autant plus que les éleveurs ont souvent tendance à surcharger leurs bâtiments espérant ainsi faire face plus facilement aux échéances de prêts.

Liés à l'amélioration génétique des reproducteurs et à la qualité des aliments, les gains de productivité physique ne sont pas spécifiques des élevages importants et intensifs. Les élevages de plus faible dimension ont pu, eux aussi, améliorer leurs performances de façon très significatives.

Sur une période de 10 ans, la diminution du prix du porc en francs constants de 2,3 % par an, doit être attribuée pour partie à la dévalorisation de l'aliment du bétail (- 0,8 % par an sur la même période). Elle est aussi la conséquence directe des gains de productivité réalisés par les éleveurs de porcs.

Les baisses des prix du porc sont plus durement ressenties par les producteurs qui viennent d'investir et qui s'approvisionnent pour la totalité de leurs aliments à l'extérieur de leur exploitation, puisque toutes les charges doivent être réellement payées. En effet, pour un même coût de production les sommes d'argent disponibles pour l'éleveur varient plus fortement en fonction du prix de marché s'il s'agit d'un élevage "hors sol" que dans le cas d'un élevage intégré à une exploitation agricole.

(1) Notamment Etude du prix de revient 1973 - Résultats et méthodologie d'enquête. - Fédération Nationale Porcine - Décembre 1974.

FERRADINI - TEFFENE - J.VANDERHAGEN - D. DE JUBECOURT - Incidences économiques de la dimension des élevages porcins. Dans "Investir en production porcine : choix et risques économiques", ITP, 1976.

Ces éléments expliquent simplement les disparités de revenu en production porcine puisqu'un éleveur qui a investi il y a 7-8 ans peut obtenir un revenu satisfaisant alors qu'un autre qui vient de construire ne sera pas en mesure de rémunérer correctement son travail.

Ainsi, pour un amortissement moyen sur 8 ans à 8 %, un naisseur-engraisseur qui vient d'investir a une charge supplémentaire de 1.000 F par truie et par an, à celle d'un éleveur ayant déjà amorti pour moitié son unité. Cette somme qui représente une différence de prix de revient de 0,75 F par kilo de carcasse de porc ne peut être compensée que par une diminution de l'indice de consommation de 0,5 point pour l'ensemble de l'atelier, ou une augmentation de la productivité de 5 porcs vendus par truie présente ou encore une diminution du prix moyen de l'aliment de 13 centimes au kilo (d'après une étude I.T.P. "Baromètre porc" octobre 1978).

Les gains de productivité physique ne peuvent pas être considérés comme la conséquence des investissements réalisés par les producteurs, car ils sont la condition nécessaire à la constitution d'unités de production particulièrement coûteuses. Ainsi, l'amélioration des performances techniques dans les élevages neufs sert à financer les bâtiments, les frais financiers, les produits vétérinaires, le chauffage avant de permettre une amélioration du revenu des éleveurs.

24 - Un modèle de production très exigeant en capital

Le modèle dominant en production porcine, avec utilisation de bâtiments neufs implique des engagements financiers très importants pour les agriculteurs. Ainsi une unité de 60 truies naisseur-engraisseur, correspondant à l'emploi d'un UTH représente un investissement bâtiment de 600 à 700.000 F et un capital circulant (cheptel et aliment) de 200 à 250.000 F.

Le volume des capitaux nécessaires permet de comprendre les réticences de nombreux jeunes à investir en production porcine et des refus du Crédit Agricole à prêter de l'argent à des agriculteurs qui ne disposent pas déjà d'un capital initial important.

Accumulation du capital et du revenu

Les volumes d'argent nécessaires pour assurer l'autofinancement d'un atelier porcin sont souvent à l'origine des difficultés financières, parfois dramatiques, d'un grand nombre de jeunes éleveurs. En effet, dans le cas d'un élevage naisseur-engraisseur de 60 truies, 160.000 F d'autofinancement représentent un remboursement annuel de 24.000 F (sur un revenu moyen prévisible d'environ 48.000), dans l'hypothèse d'un prêt familial, sans intérêt, sur 8 ans. Dans le cas où une grande partie de l'autofinancement est prise sur la trésorerie courante de l'exploitation, l'éleveur et sa famille sont contraints à des restrictions très importantes et pour certains conduit à la faillite en période de chute prolongée des prix.

La CNCA lors de sa dernière assemblée générale souligne l'endettement particulièrement lourd des producteurs de porcs. Dans l'échantillon du RICA de 1975, l'"OTE porcins" a le plus fort endettement moyen avec 273.000 F par exploitation, pour seulement 157.000 F à l'"OTE agriculture générale" et 83.100 F à l'"OTE bovin". Une exploitation sur deux de l'"OTE porcins" a un endettement supérieur à 200.000 F avec des annuités moyennes d'environ 47.000 F, soit 45 % du revenu brut d'exploitation.

Ce problème d'accumulation initiale de capital rencontré par les agriculteurs qui investissent commence également à se poser en cas de succession pour la reprise d'une exploitation spécialisée en production porcine. Le successeur se trouve en effet dans l'obligation de financer en quelques années le rachat à ses frères et sœurs d'une grande partie du capital que ses parents ont mis plus de trente ans à accumuler.

La fragilité économique des élevages modernisés, explique les interventions financières de l'État pour assurer la reproduction de ce modèle de production et limiter l'insécurité de revenu des éleveurs (en cas de baisse des prix du porc).

Des aides importantes de l'Etat à la production modernisée

Les subventions et les prêts spéciaux aux bâtiments d'élevages représentent une aide de trésorerie très importante pour les éleveurs qui ont pu en bénéficier au début du plan de rationalisation. La simple substitution du montant de la subvention et du prêt superbonifié (4,5 %) par un prêt de neuf ans à 9,5 % d'intérêt, permet d'apprécier le volume de l'aide de l'Etat à un atelier de 50 truies ou de 400 porcs logés. Elles se montent pendant une période de neuf ans à 5 F par porc produit et 200 F par truie et par an.

Ces aides sont importantes par rapport au revenu des producteurs pendant la même période (de 20 à 50 % du revenu). Elles ont vu leur caractère incitatif diminuer du fait de la hausse spectaculaire du prix des bâtiments et des restrictions croissantes apportés à leur attribution.

A l'exception de la prime à la truie en 1974, la totalité des aides publiques (subvention et prêts superbonifiés pour les bâtiments, aides sanitaires, aide à la gestion technique, avances aux caisses de péréquation, remboursement d'intérêts de prêts en période de crise, etc.) et des interventions du Fonds de solidarité UNIGRAIN s'est trouvée réservée aux adhérents des groupements de producteurs.

La définition d'un seuil minimum élevé, compte tenu des structures moyennes de l'élevage français, pour l'attribution des aides aux bâtiments porcins a concentré ces aides sur un nombre très limité de producteurs (moins de 15.000 dont environ 9.000 en Bretagne).

L'ensemble de la politique porcine a fortement contribué, d'une part à présenter comme modèle dominant les élevages naisseur-engraisseur de 50 truies et plus, d'autre part à décourager systématiquement les éleveurs de 10 à 25 truies et de 50 à 100 porcs, considérés comme techniquement dépassés et socialement rétrogrades.

Il y a quinze ans, les aides publiques, pour financer une production rationnelle, étaient mises en place pour permettre à l'élevage français de rattraper son retard dans "la course au progrès" des agriculteurs européens. Mais aujourd'hui, après la loi sur l'élevage, après dix années du plan de rationalisation (prévu initialement pour 3 ans), les aides de l'Etat à la production porcine apparaissent plus nécessaires que jamais pour tenter de relancer la production.

Il semble cependant que la prolongation de la politique actuelle en matière d'élevage porcin s'appuyant exclusivement sur le développement d'élevages de grande dimension, sera incapable de faire face à l'accroissement du déficit national en viande porcine.

CONCLUSION : LES PETITS ET MOYENS ÉLEVAGES DE PORCS ONT-ILS ENCORE UN RÔLE A JOUER DANS LA PRODUCTION NATIONALE ?

Des études récentes montrent que des possibilités réelles existent pour consolider et encourager une production porcine plus économe en facteurs de production achetés à l'étranger, dans des ateliers de petite et moyenne dimension. Mais la mise en place d'une politique plus diversifiée, prenant en compte les différents types d'élevage se heurte à la conception du progrès chez les dirigeants agricoles et aux intérêts économiques du complexe agro-alimentaire.

Une production limitant les échanges marchands

Une production porcine "plus économe" s'oppose à la conception classique de l'élevage hors-sol. Elle implique une meilleure insertion de l'atelier porcin dans l'ensemble de l'exploitation en vue de limiter les achats d'aliments et de développer l'utilisation des productions végétales de l'exploitation, de privilégier l'aménagement de vieux bâtiments et le "bricolage" pour limiter les investissements et les achats de matériel.

Ce modèle d'élevage est alors contradictoire avec le développement rapide des entreprises agro-alimentaires, qui ont joué un rôle déterminant dans la restructuration de la production porcine en multipliant la vente de marchandise aux producteurs de porcs.

Une remise en cause du modèle technique dominant

La majorité des techniciens, mais aussi des dirigeants professionnels et politiques, proposent des élevages de grande dimension (NE : 80 à 120 truies pour 1 travailleur) comme la seule solution d'avenir pour la production porcine moderne. Ils présentent ce modèle comme inéluctable, amenant ainsi les éleveurs à considérer cette évolution comme "naturelle" au même titre qu'un phénomène biologique.

L'expression couramment utilisée par les techniciens et les éleveurs "c'est le progrès..." traduit en fait une certaine résignation face à une conception qui identifie innovation technique et investissement coûteux, et présente comme exemple de la réussite sociale l'éleveur qui a les plus grands bâtiments.

Cette approche a d'ailleurs tendance à oublier que la grande majorité des élevages intensifs actuels ont fait l'objet d'une croissance progressive à partir d'élevages de petite taille.

Une nécessité économique autant qu'un choix de politique agricole

L'intérêt suscité depuis quelques années par les élevages porcins de petite et de moyenne dimension n'est pas l'expression de préoccupations passéistes, mais bien des conditions économiques nouvelles créées par la crise économique depuis 1974.

Depuis cette période, les gains de productivités réalisés par substitution du capital au travail, ne sont plus suffisants pour faire face à l'augmentation des charges (1). Ce mouvement s'inscrit dans le cadre d'une tendance générale pour l'ensemble de l'agriculture de baisse de la productivité des consommations intermédiaires et de plafonnement de la valeur ajoutée du travail agricole par unité produite.

L'attention portée aux petits élevages de porcs s'explique en partie par la recherche d'autres modèles de production agricole assurant une plus grande valeur ajoutée aux éleveurs, mais aussi, par le souci des groupements de producteurs de continuer à accroître leur activité en proposant à de "nouveaux adhérents" le processus d'intensification qui se trouve maintenant limité chez les producteurs déjà modernisés.

L'aggravation du chômage dans de nombreuses régions agricoles souligne l'intérêt que peuvent représenter des élevages "plus économes" permettant de mieux valoriser les potentialités régionales et de maintenir dans l'agriculture une main d'œuvre qui ne trouvera pas de travail ailleurs.

Une telle orientation nécessite de diversifier les modèles de production agricole. Mais elle implique aussi des changements profonds dans la politique agricole pour ne pas réserver la totalité des aides publiques aux agriculteurs les plus modernisés.

(1) Cf. IGER - Résultats économiques exercice 1976-1977, Juin 1978.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN - COLSON - CORDELIER - JUMEL - Les grandes unités de production porcine du Finistère - INRA Décembre 1974.
- COLSON F. - Limites économiques à une production porcine intensive in "Economie de l'énergie et production agricole". Rapport du groupe de discussion du II^e Congrès européen des économistes agricoles. - INRA Septembre 1978.
- COLSON F. - Modernisation de la production porcine et crise économique, les limites au processus de rationalisation de l'élevage porcin. - Contribution aux travaux du VIII^e plan. INRA Nantes - Laboratoire d'économie. Avril 1979.
- E. RENOUX - LOUTREL P. - Faut-il viser gros ? Un petit élevage porcin rationnel et rentable : c'est possible... - Entreprises Agricoles, n° 109 Janvier 1979.
- QUILLIEN J.-P. - Existe-t-il une ou plusieurs manières de démarrer en production porcine ? - EDE du Morbihan - Septembre 1979.
- LUCAS B. - GADENNE J.-L. - ROGER C. - Mise en place du réseau test porcs - EDE de Loire-Atlantique - Octobre 1979.